

AR Prefecture

063-256301375-20230118-DBS20230101-DE
Reçu le 30/01/2023
Publié le 30/01/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20230101

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 18 Janvier à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 09/01/2023.

PRESENTS : MM. SOUCHAL – VENEULT – CAZEAU – GIDEL – DUMAS – GUILLOT – BONNET – ROUGHEOL – VIALETTE-GIRAUD – BONY – PERRIN.

Nombre de membres : en exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

Objet : Fonds A89 : Attribution de Subventions

Le Président informe les membres du bureau syndical que, dans le cadre du déploiement des programmes d'aide aux entreprises, 7 dossiers de subvention ont été déposés et sélectionnés. Il est rappelé que ces dossiers ont été soumis à délibération des Communautés de communes de Chavanon Combrailles et Volcans et Combrailles Sioule et Morge.

Il rappelle également que le comité syndical a donné délégation au bureau syndical pour délibérer des attributions d'enveloppes aux communautés de communes concernées par les projets portés par des entreprises sur leurs territoires.

Il est donc demandé au bureau syndical de voter pour l'attribution du Fonds A89 pour les dossiers suivants :

AR Prefecture

063-256301375-20230118-DBS20230101-DE
Reçu le 30/01/2023
Publié le 30/01/2023

Nom Entreprise	Activité	Intitulé de l'opération	Adresse	Montant HT d'investissement	Fonds A89
Brasserie du Valhalla	Micro-Brasserie	Création d'une brasserie	63380 PONTAUMUR	76 860,34 €	5 000,00 €
Garage Langlais	garage	Création et aménagement d'un garage	63230 CHAPDES-BEAUFORT	355 740,00 €	6 000,00 €
CAFE DU NORD	restaurant	Travaux de rénovation	63760 BOURG LASTIC	33 759,99 €	3 376,00 €
CHEZ AGATHE	Auberge	Achat d'un four de cuisine	63230 SAINT-PIERRE-LECHASTEL	4 453,00 €	890,60 €
HD BUCHES - Hugo DROUILLARD	Commercialisation Bois	Travaux d'électricité du nouveau bâtiment	63380 MONTEL-DE-GELAT	6 803,68 €	1 360,74 €
AU PERCE NEIGE - Mme FALEIX Aurélie	Fleuriste	Création d'un commerce de fleurs	63230 PONTGIBAUD	10 191,68 €	1 019,17 €
SAS MISTA	Plomberie Chauffage Sanitaire	Création d'activité	63410 MANZAT	7 886,68 €	1 577,34 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

APPROUVE : le versement des subventions aux Communautés de communes de Chavanon Combrailles et Volcans et Combrailles Sioule et Morge., en fonction de la réalisation des projets tel que décrits ci-dessus.

DIT : que ces subventions sont inscrites au compte 657358 du budget primitif 2023 et suivants.

CHARGE : le Président de signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL

